

Évaluations nationales :
LE SNUDI FO 44 appelle au boycott
de la réunion du DASEN

Abandon de toutes les évaluations nationales !

Respect de notre liberté pédagogique !

STOP à l'alourdissement des tâches ! STOP à la réunionite !

Le directeur académique a invité les directrices et les directeurs d'école à "*participer à une réunion départementale qui se déroulera le mercredi 28 janvier à 13h30 en visioconférence*" pour "*partager (avec eux) les résultats de notre département aux évaluations nationales*".

S'il s'agit bien d'une nouvelle invitation, et que **la participation à cette réunion est strictement facultative** (*les collègues qui n'y participeront pas n'auront besoin d'aucune justification*), déserter cette nouvelle réunion en visio renverrait un signal fort.

Les directrices et les directeurs d'école ne sont pas corvéables à merci !

Cette réunion constitue une nouvelle injonction inutile, venant s'ajouter à une charge de travail déjà totalement saturée pour les directrices et directeurs d'école, contraints de gérer, entre autres :

- l'inclusion scolaire imposée sans moyens ni différenciation,
 - une multiplication incessante d'enquêtes,
 - le pilotage pédagogique imposé,
 - les PPRE,
 - les équipes éducatives,
 - ONDE, AFFELNET, ADAGE,
 - le protocole Phare,
 - le Pacte,
 - la sécurisation des écoles,
 - et désormais les évaluations nationales généralisées à tous les niveaux.
- ...la liste est encore longue !

Au-delà de la surcharge de travail, ne pas participer massivement à cette réunion signifie clairement que nous refusons la politique ministérielle de pilotage vertical de l'École publique, fondée sur un management inspiré du secteur privé. **Les faits sont établis : les résultats des évaluations nationales standardisées sont utilisés pour classer, comparer et mettre en concurrence les écoles, les circonscriptions, les départements, mais aussi les personnels.**

Pas une connexion à la visio organisée par le DASEN !

Le SNUDI FO 44 appelle donc clairement les directrices et directeurs d'école de Loire-Atlantique à ne pas assister à cette réunion. Ce positionnement collectif vise à dénoncer ces pratiques et à adresser un message clair et sans équivoque à l'administration, dans le respect de nos obligations professionnelles.

Le SNUDI FO 44 rappelle qu'aucun texte réglementaire ne préside à la mise en œuvre de ces dispositifs d'évaluation dont le syndicat demande l'abandon.